

Jean-Yves Caullet

m a i r e d ' A v a l l o n



Vents du Morvan : Monsieur le Maire, la situation géographique d'Avallon est curieuse. Au Sud, votre ville s'accroche au Morvan par la vallée du Cousin. Au Nord, elle s'ouvre au grand large : la nationale, la Terre Plaine... Comment percevez-vous cette dualité ?

Jean-Yves Caullet : Avallon se situe, en effet, sur la frontière géologique entre le calcaire d'un côté et le massif granitique qu'est le Morvan, de l'autre. Cette frontière géologique a d'ailleurs particulièrement marqué l'histoire de notre ville. On distingue notamment deux époques.

Dans un premier temps, Avallon s'organise comme un centre urbain au cœur d'une périphérie rurale qui s'étend à une vingtaine de kilomètres alentour. L'activité principale de la ville est la mise en marché des productions agricoles périphériques. Avallon est alors une ville de commerce et de foires. Une première industrie s'organise autour de la force motrice que représente le Cousin. Ainsi, retrouve-t-on de nombreux vestiges de tanneries, de moulins, dans la vallée du Cousin.

Puis, après la seconde Guerre Mondiale, et notamment avec l'essor de l'automobile, l'organisation urbaine s'installe sur la partie plane. Tout naturellement, les activités s'implantent à proximité de la gare et l'urbanisation industrielle s'intensifie dans les années 1970.

VdM : Avallon est actuellement une ville porte du Parc naturel régional du Morvan. A l'heure de la réécriture de la nouvelle charte du Parc, comment concevez-vous la relation entre votre ville et le Parc naturel régional ?

J.-Y. C. : On s'est posé beaucoup de questions autour de cette notion de « ville-porte ». Quelle validité juridique ? Quelles contraintes pour les uns, pour les autres ? Quels apports ? Ce qui ressort de ces réflexions, c'est que nous souhaitons renforcer notre statut de ville-porte et renforcer les liens entre Avallon et le Parc naturel régional.

Et puisque nous sommes dans la phase de refonte de la Charte, nous affichons clairement notre souhait de voir notre ville adhérer au Parc. Est-ce que la dualité de notre ville, d'un côté urbaine et industrielle et de l'autre, rurale de par la vallée du Cousin, sera compatible avec la nouvelle charte ? Nous le croyons fermement ; les aspects économiques ne doivent pas être exclus de la Charte. Pour moi, la porte de la maison fait partie intégrante de la maison. Nous souhaitons adhérer au Parc, nous ne prétendons pas être au cœur du Morvan ; nous sommes une ses portes.



VdM : Avallon est riche d'un patrimoine ancien et d'un environnement de qualité mais elle a également une potentialité de développement économique et industriel. Quels sont les enjeux pour demain ?

J.-Y. C. : Nous bénéficions, en effet, d'un environnement et d'un patrimoine de qualité et l'adhésion au Parc naturel régional va dans ce sens puisqu'elle permet de réaffirmer un peu plus encore la nécessité de préserver ce patrimoine naturel et culturel. De là, découlent de nombreux enjeux comme par exemple la préservation de cet écrin qu'est la vallée du Cousin. Ainsi, nous avons pour projet la rénovation de la station d'épuration. Avallon est la plus grosse agglomération sur le bassin de l'Yonne et il est nécessaire que les eaux du Cousin soient de haute qualité. Les travaux seront entamés en 2007 et, en 2008, les truites devraient se sentir plus à leur aise !

On parle souvent du patrimoine bâti d'Avallon, de la collégiale Saint-Lazare, de la maison des Sires de Domécq, de la tour de l'Horloge..., mais Avallon, c'est aussi un site, avec des terrasses, des jardins, la contre escarpe... Tout ceci est en grande partie privé,

bien qu'il y ait quelques terrains municipaux, il y a pourtant bien nécessité d'entretenir, de mettre en ordre. C'est un autre de ces enjeux.



VdM : La démographie d'une ville est un indicateur important. Comment évoluent les choses ces dernières années ?

J.-Y. C. : Comme partout en France, nous assistons à un déplacement de la population de la ville centre vers les villages périphériques. Les gens recherchent une maison individuelle. Mais parallèlement, nous connaissons une forte demande de logement à Avallon. Il faut y répondre. Nous souhaitons en profiter et développer un programme important de logements, tout en soignant l'osmose entre ville centre et périphérie. L'évolution du quartier de la Morlande répond par exemple à cette demande de logement.

VdM : Quelle est la part du tourisme dans la vie de la cité ? Avez-vous des projets dans ce domaine ?

J-Y. C. : Par le passé, le tourisme a su très tôt trouver sa place à Avallon, notamment grâce à la vallée du Cousin. N'oublions pas que s'implante à Avallon, l'un des tout premiers offices de tourisme de France, le 23 février 1900. Divers atouts comme la nationale 6 ou l'auto-route 6 s'arrêtant à Avallon, ont renforcé l'activité touristique et conféré à la ville un caractère de ville étape. Mais il faut bien avouer qu'il n'existait pas vraiment de stratégie.

Aujourd'hui, il faut une dynamique plus affirmée pour capter le potentiel de développement touristique. Notre commerce et notre artisanat en dépendent. Nous devons construire une dynamique collective et développer une animation culturelle plus forte.



VdM : Comment voyez-vous évoluer les liens entre le Morvan et ses villes périphériques ? Miser sur une recherche d'équilibres et de synergies entre urbanité et ruralité est-elle une espérance viable ou une utopie ?

J-Y. C. : Les gens cheminent sur le territoire, il y a des axes plus naturels que d'autres. Nous avons mis sur pied un projet de train touristique entre Autun, Saulieu et Avallon. Ce lien ferroviaire est un premier pas avant de créer d'autres liens et de construire durablement cette colonne vertébrale du Morvan. Cela s'inscrit dans une stratégie globale de découverte du Morvan où les moyens de locomotion sont mixtes : trains, voitures, vélos...

VdM : Avallon est riche d'une vie associative foisonnante. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

J-Y. C. : La vie associative est remarquable à Avallon. Pour s'en rendre compte, il suffit de regarder le nombre d'associations établies sur cette ville. Avallon est une ville de pleine nature et de pleine culture. Nous souhaitons aider, conforter et nous appuyer sur le dynamisme associatif. La municipalité ne peut faire face à la demande, notamment culturelle et sportive, sans ce foisonnement associatif.

VdM : Une dernière question, Monsieur le Maire. Quels projets et quelles espérances formulez-vous pour votre ville ?

J-Y. C. : Ce qui m'attache à Avallon, ce sont les gens qui y vivent. La société avallonnaise traduit l'évolution d'une société qui est passée d'une ruralité profonde à une urbanisation, avec un tissu d'entreprises et le développement du salariat. A cet égard, elle est le reflet de l'histoire économique et sociale de la France en miniature. Les quartiers de la Morlande, des Chaumes, le centre-ville, le quartier de la Gare sont un véritable livre ouvert sur un siècle et demi d'histoire. Dans ces quartiers, on a sous les yeux des gens qui racontent encore ce que leurs grands-parents ont vécu de cette formidable évolution.

« Le pari, en terme d'attractivité, c'est de conserver le même niveau d'offre que ce que les gens habitant à Paris peuvent attendre, en matière de santé, d'enseignement, d'industrie, d'artisanat et de commerce, en matière de récréation, de vie culturelle. »

Pour moi, l'avenir d'Avallon se situe dans l'avenir du monde en général. Ce type de petite ville-centre est indissociable de son environnement. On ne peut pas distinguer la ville de sa périphérie et vice versa. Avallon est autant liée à sa ruralité qu'un étang à sa digue : il n'y a pas d'étang sans digue et pas de digue sans étang.

Le pari, en terme d'attractivité, c'est de conserver le même niveau d'offre que ce que les gens habitant à Paris peuvent attendre, en matière de santé, d'enseignement, d'industrie, d'artisanat et de commerce, en matière de récréation, de vie culturelle. Si on arrive à faire cela, on arrivera à construire un équilibre durable. Il faut tenir les standards de qualité de vie et de services. Avallon est riche de sa jeunesse, il faut la conserver. Que les jeunes partent pour démarrer leurs carrières, c'est normal, mais il faut leur donner envie de revenir. Si Avallon ne relève pas ce défi, c'est l'ensemble du territoire qui en pâtira, Avallon comme le Morvan.